

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 19 heures à la salle municipale à huis clos en raison de la pandémie COVID-19, un enregistrement audio en différé sera publié sur notre site WEB.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain  
Cynthia Therrien-Samson  
François Poirier  
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Les postes de conseiller numéro 2 et 5 sont vacants.

039-03-2021

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

040-03-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

041-03-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2021

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2021.

042-03-2021

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 79 760.41\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Air Liquide Canada Inc.	510.65 \$
Banque Royale du Canada	6 956.96 \$
Brandt tractor LTD	974.40 \$
Chevaliers motoneige New Richmond inc.	91.98 \$
Coop. des travailleurs CHNC	241.45 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	506.83 \$ p
Distributions Leblanc	434.84 \$
Financière Banque Nationale	12 636.78 \$
Christian Fugère Inc.	1 112.96 \$
Garage Central	413.91 \$
Gaspésie Diesel	121.21 \$
Groupe Voyer Inc.	871.05 \$

Global payments direct Inc.	34.49 \$ p	
Le Groupe ACCIsst		1 149.75 \$
Hydro-Québec	12 262.10 \$ p	3 570.49 \$
Iris Technologies Inc.	23.00 \$ p	
Laboratoire BSL		457.29 \$
Leblanc Environnement Inc		1 014.00 \$
Morneau Transport		157.72 \$
Morrissey informatique		718.68 \$
MRC de Bonaventure		7 784.82 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		2 353.76 \$
PCM Solutions d'Affaires	193.52 \$ p	
Les Pétroles C. Poirier Inc.	4 217.01 \$ p	
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		872.99 \$
Postes Canada	66.46 \$	
Quincaillerie Arsenault Enr		418.77 \$
Laval Robichaud		100.00 \$
SAAQ		7 020.52 \$
Service financiers lage landen canada inc.	119.57 \$ p	119.57 \$
Solution Infomédia		45.99 \$
Soudure Caplan Inc		857.21 \$
Télécommunications de l'Est		184.84 \$
Télus	738.71 \$ p	
Transport Poirier et Frères Inc.		15.07 \$
Les Transporteurs en vrac de Bonaventure		80.48 \$
Veolia Water Technologies Canada Inc		565.19 \$
Remises gouvernementales		9 745.39 \$

.....

043-03-2021

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 401 612.10\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Bell mobilité	54.00 \$ p	
Bouffard Sanitaire		330.16 \$
Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs		318 445.52 \$
Dépanneur Le Duo Inc.		148.43 \$
Les Distributions Leblanc		163.12 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault		646.28 \$
Globalpayments	44.49 \$ p	
GLS Logistics Systems Canada Ltd	105.76 \$ p	
Groupe accisst		1 149.75 \$
Groupe Négotel	93.15 \$ p	
Harnois Énergies	2 041.15 \$ p	
Hydro-Québec		594.72 \$
Lamarre Gaz Industriel inc.		206.96 \$
Morrissey informatique		45.88 \$
Municipalité de St-Alphonse		7 066.36 \$
Navigue.com	59.73 \$ p	
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		1 271.09 \$
Remises gouvernementales		8 468.96 \$
Services Informatiques Gilles Bujold		218.45 \$
Solution Infomédia		263.29 \$
Toromont Cat		663.03 \$

Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.	51 936.00 \$
Visa Desjardins	149.50 \$
Weigh-Tronix Canada ULC	6 980.67 \$
WSP Canada Inc.	465.65 \$

044-03-2021 DÉPÔT IMPLANTATION ET EXPLOITATION D'UN SYSTÈME ACTIF D'EXTRACTION ET DE DESTRUCTION DES BIOGAZ – LET

Le maire fait dépôt de l'autorisation reçue du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en date du 3 février 2021, pour l'implantation et l'exploitation d'un système actif d'extraction et de destruction des biogaz au lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse.

045-03-2021 OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE – ÉCHELON SALARIAL

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que pour faire suite à la demande de Claude Chevalier nous acceptons de reconnaître ses acquis en tant qu'opérateur de machinerie lourde et concierge, son échelon salarial à la politique des conditions de travail et de rémunération de la municipalité sera ajusté rétroactivement au 1<sup>er</sup> février 2021 et nous mandatons le maire à signer le contrat d'engagement.

046-03-2021 POMPIERS – PROTOCOLE D'ACHEMINEMENT DES RESSOURCES

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse demande de modifier le protocole d'acheminement des ressources de Saint-Alphonse afin que le Service incendie de Caplan ne soit plus appelé pour tous les appels de Service incendie de Saint-Alphonse, nous demandons de remettre les mêmes directives concernant le déploiement des ressources sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alphonse qu'avant notre demande du 22 juillet 2020.

047-03-2021 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 128 300\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 9 MARS 2021

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-Alphonse souhaite emprunter par billets pour un montant total de 128 300 \$ qui sera réalisé le 9 mars 2021, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de \$
259-2010	128 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 259-2010, la Municipalité de Saint-Alphonse souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 9 mars 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 mars et le 9 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	11 900 \$	
2023.	12 200 \$	
2024.	12 300 \$	
2025.	12 500 \$	
2026.	12 700 \$	(à payer en 2026)
2026.	66 700 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 259-2010 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 9 mars 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

.....

048-03-2021

ADJUDICATION EMPRUNT DE 128 300\$ ÉMISSION DE BILLETS

Date d'ouverture :	1 <sup>er</sup> mars 2021	Nombre de soumissions:	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	9 mars 2021
Montant :	128 300 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 9 mars 2021, au montant de 128 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

11 900 \$	0,60000 %	2022
12 200 \$	0,75000 %	2023
12 300 \$	1,00000 %	2024
12 500 \$	1,25000 %	2025
79 400 \$	1,50000 %	2026

Prix : 98,11900

Coût réel : 1,86858 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA BAIE DES CHALEURS

11 900 \$	1,92000 %	2022
12 200 \$	1,92000 %	2023
12 300 \$	1,92000 %	2024
12 500 \$	1,92000 %	2025
79 400 \$	1,92000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,92000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 9 mars 2021 au montant de 128 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 259-2010. Ces billets sont émis au prix de 98,11900 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

.....

049-03-2021

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte la convention d'aide financière dans le cadre du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable – volet 1 et que le maire, monsieur Gérard Porlier est autorisé pour et au nom de la municipalité à signer la convention d'aide financière avec le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, nous tenons à préciser que nous ne pourrions déposer nos rapports dans les délais mentionnés à cette convention.

.....

050-03-2021

MINISTÈRE DES TRANSPORTS – CONTRAT ENTRETIEN D'HIVER

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte le contrat numéro de dossier 6309-21-4942 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'entretien d'hiver pour la route Barriault et du chemin de Pénétration dans les municipalités de Saint-Alphonse et de

Saint-Elzéar et nous autorisons le maire, monsieur Gérard Porlier à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

.....

051-03-2021 OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse est à la recherche d'un ou une responsable des loisirs et vie communautaire ;

Veillez consulter l'offre d'emploi qui sera publiée sur le site internet de la municipalité et faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 29 mars 2021 à 16 heures.

.....

052-03-2021 DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS-LOGIS

**Attendu que** le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

**Attendu que** 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

**Attendu que** ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

**Attendu que** la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

**Attendu que** les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

**Attendu que** chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

**Attendu qu'il** est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Eric Girard et à l'Association des groupes de ressources techniques du Québec.

.....

053-03-2021 DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À LA MRC DE BONAVENTURE POUR L'APPEL D'OFFRES APO-2021-2027 D'UNE DURÉE DE 5 ANS-VOLET AVEC CUEILLETTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

CONSIDÉRANT l'article 578 du Code municipal du Québec permettant à une municipalité locale de déléguer à une MRC sa compétence sur divers objets;

CONSIDÉRANT que l'objet de la délégation de compétence est d'instaurer un service régionalisé d'une durée de 5 ans sur les matières recyclables afin d'uniformiser le service offert et d'optimiser le rapport qualité-prix;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse délègue à la MRC de Bonaventure sa compétence pour procéder à l'appel d'offres APO-2021-2027 d'une durée de 5 ans- Volet «cueillette» des matières recyclables.

054-03-2021 URLS – RENOUELEMENT ADHÉSION

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 105.00\$, représentant le coût de la cotisation annuelle; qu'elle délègue les conseillers Yves Barriault et Cynthia Therrien-Samson pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport.

055-03-2021 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR 2021

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit et est mandatée pour la vérification des livres comptables, procès-verbaux ou autres documents pour l'exercice financier 2021 ainsi que le rapport financier 2021 de notre municipalité et les états financiers au 31 décembre 2021 Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique et nous demandons une facturation séparée pour le lieu d'enfouissement technique.

056-03-2021 PATINOIRE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que nous mandatons Marc Cormier, inspecteur municipal en tant que personne-ressource de la municipalité pour le contrat de la patinoire, la résolution 009-01-2021 est modifiée en conséquence.

057-03-2021 VARIA – SUPPORT TECHNIQUE ET INGÉNIERIE 2021 – LET

ATTENDU QUE pour maintenir l'efficacité et la conformité des opérations du lieu d'enfouissement technique de la Municipalité de Saint-Alphonse, le directeur du LET doit de façon occasionnelle consulter des experts dans différent domaine d'application technique en lien avec les opérations du LET;

ATTENDU QUE ces diverses demandes d'avis technique, d'informations et références en ingénierie, de support ou encadrement technique en traitement du lixiviat ou autres ne nécessitent pas des budgets dispendieux;

ATTENDU QUE ces services seront demandés par le directeur du LET et que la facturation de ces services rendus se fera sur une base honoraire jusqu'à concurrence de 5 000\$ pour l'année 2021;

ATTENDU QUE le directeur du LET recommande que ce budget d'honoraires annuel soit attribué à WSP CANADA Inc et que seuls les services rendus seront facturables même si ce budget n'est pas pleinement utilisé pendant l'année en cours;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget annuel de 5 000\$, taxes en sus à WSP CANADA Inc pour effectuer les services de support technique pour l'année 2021 pour le lieu d'enfouissement technique – Municipalité de Saint-Alphonse.

.....

058-03-2021

VARIA

Monsieur Gérard Porlier, maire mentionne qu'il désire informer la population qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat aux élections municipales de novembre 2021.

.....

059-03-2021

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public n'a été soumise par voie de courriel.

.....

060-03-2021

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19 h 30.

\_\_\_\_\_  
Gérard Porlier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Reina Goulet, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....